



Mairie TréfleZ : Tél. 02.98.61.45.72
courriel : treflez.mairie@wanadoo.fr
SITE OFFICIEL DE LA COMMUNE
 www.mairie-treflez.fr

PERMANENCE DES ELUS

Contactez la mairie au 02.98.61.45.72

Mme Le Maire :

Anne BESCOND, reçoit sur rendez-vous : Le vendredi de 17 h à 18 h 30.

Adjointe aux affaires sociales :

Sarah OULIVET reçoit uniquement sur rendez-vous le mercredi matin.

HORAIRE

MAIRIE : ouverte tous les matins de **9 h à 12 h du lundi au samedi**.

AGENCE POSTALE : ouverte tous les matins de **9 h à 11 h 30 du lundi au samedi**.

MEMENTO

Médecin de garde : 15

Pharmacie de garde : 32 37

Cabinet infirmier BIHAN JAFFRES

(soins domicile et cabinet sur rdv) 02.98.61.60.59 ou 06.80.57.98.43

Taxi Abiven :

02.98.61.83.92 ou 06.82.58.23.64

ALDS - Aide et Soins à Domicile Parc d'Activité de Kerhall - 29233 CLEDER Tél : 02-98-69-49-60

Mail : contact@alds.una29.fr www.alds.bzh

Gendarmerie

Brigade de Plouescat :

ouverte lundi, mardi, jeudi et samedi de 14h à 18h.
02.98.69.60.07

Brigade de St Pol de Léon :

ouverte du lundi au samedi de 8h à 12h et 14h à 18h.
Le dimanche de 9h à 12h et 15h à 18h

Conciliateur de justice :

M. Grondin, 6, allée du Poan Ben, CS 37908, 29679 MORLAIX CEDEX Tel 07 85 72 22 23, grondinconciliateurdejustice@gmail.com, permanence à la Mairie de Plouescat, le 3ème jeudi du mois, de 8 h 30 à 12 h.

PRESSE LOCALE

Correspondant Télégramme

Marie CORFA 06 64 26 77 46

mcorfa.letelegramme@gmail.com

DECHETTERIE HORAIRES D'HIVER

>Kergoal (Cléder)

Tel : 02 98 19 54 67.

le lundi de **13h30 à 17h30** et du mardi au samedi, de **8h45 à 12h00** et de **13h30 à 17h30**

>Ruléa (Lanhouarneau)

Tel 02 98 61 32 57.

Ouverte le mercredi et le samedi

de **9h00 à 12h00** et de **13h30 à 17h30**.

N° service Déchets : 0 800 220 574

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES ET RECYCLABLES

Pour le mercredi 28 octobre, sortir le conteneur JAUNE (RECYCLABLES), le mardi soir.



KELEIER TRELEZ
NOUVELLES DE TREFLEZ
 22 octobre 2020
 N° 1944

Ce week-end changement d'heure.
- 1h



INFORMATIONS MUNICIPALES

Un acte de vandalisme inacceptable

Les services techniques de la commune n'ont pu que constater, lundi matin (19/10), que la face « est » de la salle de pétanque avait subi des dégradations volontaires importantes.

Le ou les auteurs de ces faits ont pris le soin d'enfoncer la tôle du bâtiment avec leurs chaussures et ont tenté de pénétrer dans celui-ci, laissant un jour conséquent à la jonction entre deux plaques de tôle.

Il semble nécessaire de rappeler que la dégradation d'un bâtiment public constitue un délit puni d'une peine de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende.

Il a donc été immédiatement dressé procès-verbal d'infraction par un élu et une plainte a été déposée à la gendarmerie de Plouescat.

FERMAGE 2020

L'indice national des fermages 2020 publié le 16 juillet 2020 est de 105.33, soit une variation de +0.55% par rapport à 2019

SANTÉ

Recrudescence de l'épidémie de COVID 19

Le territoire national est frappé par une recrudescence de l'épidémie de COVID 19 et notre commune n'est pas épargnée.

Face à cette situation, chacun doit appliquer les gestes barrières qui sont désormais connus de tous.

Deux nouvelles recommandations sont aujourd'hui mises en avant par les autorités sanitaires :

- **L'aération régulière** (par exemple 3x 10 minutes /jour) tant des locaux recevant du public que des habitations ;

- **La limitation**, lorsque le port du masque n'est pas pratiqué, des réunions au domicile ou dans les restaurants à des groupes de six personnes (« règle des 6 »).

Dans les salles communales, **le port du masque est obligatoire pour toute personne âgée de plus de onze ans** (à l'exception de ceux pratiquant une activité sportive ou culturelle) et une distance minimale d'un siège doit être laissée entre chacun des participants à une réunion et/ou manifestation.

Afin de faciliter le travail des agents en charge du traçage des cas « contact », vous êtes également invités à télécharger l'application « **Tous Anti-Covid** » sur vos smartphones et à l'activer dès lors que vous rejoignez un lieu de rassemblement (travail, bâtiments publics, bars et restaurants).

Enfin, il est demandé aux **responsables des associations** de redoubler de **vigilance** dans **l'entretien et la désinfection des locaux communaux** après utilisation et ce conformément au protocole sanitaire qu'ils ont approuvé.

CABINET INFIRMIER

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, le cabinet infirmier Bihan Jaffrès vous informe qu'il **n'y a pas de permanence de vaccination anti-grippe au cabinet cette année** : tous les soins sont réalisés à **domicile sur rendez vous**.

Nous vous rappelons également que **si vous êtes cas contact COVID 19, vous devez vous isoler immédiatement en attendant d'être testé 1 semaine après le contact** (résultats pour le lendemain). Les infirmières réalisent les tests PCR à domicile sur rendez-vous, sans ordonnance si cas contact .

L'isolement est la première mesure à prendre .

Cabinet infirmier Bihan Jaffrès : 02.98.61.60.59 ou 06.80.57.98.43

INFORMATION PAROISSIALE

Samedi 31 octobre à 18h : messe de la Toussaint à TréfleZ. Ce sera aussi la messe d'obsèques pour Etienne Ollivier.

Dimanche 1^{er} novembre à 14h30 : célébration de prières pour les défunts de l'année.

INFORMATIONS ASSOCIATIVES ET SPORTIVES

E.S.T. Dimanche 25 octobre

Les **seniors A** se déplacent à **Plouider A**. Match à 15h30.
Les **seniors B** se déplacent au **stade landernéen B**.
Match à 13h30.



BVT (bien vivre à Tréfleze)

***Cours d'anglais** chaque mardi de **11H à 12H** salle **MTL** de Tréfleze

Vous pouvez pour une cotisation de 15 euros adhérer à l'association
Venez rejoindre le groupe animé par Sophie.

Masque obligatoire et respect du protocole COVID19

***Atelier LOISIRS CREATIFS** au profit du téléthon

Nous vous proposons de nous rejoindre les **lundis 26 octobre et 2 novembre** à la MTL de **14h à 17h**

Masque obligatoire et respect du protocole COVID19

TELETHON A TRÉFLEZE

Le 5 novembre à 20h, réunion à la MTL pour ceux qui souhaitent être bénévoles pour le Téléthon qui se déroulera du 4/12 au 5/12.

NETTOYAGE DES PLAGES (à l'initiative de B.V.T.)

Voici le résultat du nettoyage de plage qui a eu lieu le jeudi 15 octobre :

20,5 KG

Les déchets : un casier, 3 sacs à déchets de 30 L, 4 bouteilles en verre, 2 canettes alu, 10L de polystyrène et quelques morceaux de bois



NOUVELLE ASSOCIATION

Un club PHOTO à Tréfleze?

Si l'idée vous intéresse, contactez Daniel pour lui faire part de vos suggestions et attentes.

Tel. : 06.46.62.57.59



PETITES ANNONCES

LOCATION

Maman et ses deux enfants recherchent la location d'une maison comprenant 3 chambres, via un particulier à Tréfleze. Avec si possible petit jardin/garage. Pas d'animaux. Dispose d'un garant, caution et APL

LES SERRES DE RAVELIN (Saint-Frégant)

Vous proposent toute la gamme des fleurs de TOUSSAINT à compter du mercredi 21 octobre. Grand choix de compositions, de CHRY-SANTHEMES et autres FLEURS du SOUVENIR.

Dans les conditions sanitaires actuelles, nous souhaitons le plus possible éviter les réservations, ceci afin de minimiser les contacts. Toutefois, en cas de réservation, il y aura prise de RDV pour récupérer vos fleurs. Merci de votre compréhension.

Horaires : 9h -12h / 13h30 - 18h du lundi au samedi Ouvert le dimanche 25 octobre.

Tél : 02.98.83.01.94 / site internet : serresderavelin.com

A louer T2. renseignement en Mairie 02.98.61.45.72

AIDE

Maxime Guidot, titulaire d'un certificat de gestalt-praticien (relation d'aide) et d'un master 2 en sciences du langage, propose :

- 1 accompagnement émotionnel pour aider les jeunes en difficulté avec le système scolaire à redonner un sens à ce qu'ils vivent ;
- 2 un soutien scolaire en français, collège ou lycée (écriture, lecture, maîtrise orale, objectifs)

Contact : 06.80.63.90.97

L'école privée Notre Dame du Sacré Cœur

Recherche un jeune en service civique pour l'année 2020-2021 pour gérer le site de l'école et l'informatique.

Renseignements auprès de la directrice au 02.98.61.43.17 ou au 06.83.84.39.17

INFOS COMMERCANTS

>Bar Ar Ménez 02.98.61.42.83

Mardi, mercredi et jeudi : 9h - 13h et 16h30 - 20h30 **Vendredi et samedi** : 9h - 13h et 16h30 - 22h30 **Dimanche** 10h30 - 14h et 18h - 22h30

Fermeture du 25 octobre 14h au vendredi 30 octobre 17h

>La Supérette 02.98.61.70.51

Du mardi au samedi de 7h à 12h30 et de 16h à 19h15.

Fermeture du 24 octobre au 1er novembre inclus.

>Le Salon 02 98 79 71 68

Mardi, mercredi, jeudi : 9h-12h / 13h30- 18h **Vendredi** : 9h-18h30 **Samedi** : 8h30-17h

Tout est en œuvre pour pouvoir vous accueillir dans les meilleures conditions avec les gestes barrières qui s'imposent.

>DEP'ANN COUTURE 9 rue de Mesmeillan

Commandes **UNIQUEMENT sur RDV**. Du mardi au vendredi de 10h -12h et 14h-18h. **06 47 87 71 30 ou 02 98 78 21 84**

>BIBLIOTHEQUE 02.98.61.68.90

* Mise en place des **nouveautés** dès samedi **17 octobre**, plus de **100 documents** à votre disposition

Samedi : 11h à 12h et 13h30 à 15h **Dimanche** : 10h30 à 12h.

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE DANS TOUS LES COMMERCES ET LIEUX CLOS



MARCHÉ DU MARDI SOIR

Commerçants présents à partir de 17h le mardi soir

>La ferme "**Plein le Boutoc**" de Tréfleze **07 70 01 94 53**

HORAIRES D'HIVER. Camille et Raphaël proposent leurs légumes produits en agriculture biologique sur la place du bourg, **de 17h à 19h**.

Nous serons absents les mardis 3 et 10 novembre.

>**Régis Pizzas** : 06.09.74.27.94

Les distanciations doivent être respectées et le port du masque est OBLIGATOIRE.



RUPTURE TEMPORAIRE DES COMPOSTEURS

En raison d'un fort succès, les composteurs proposés à la vente par Haut-Léon Communauté sont actuellement en rupture de stock.

Une commande est en cours et de nouveaux matériels devraient arriver fin octobre.

Pendant cette période, aucune réservation ne pourra être traitée par les services communautaires.

Début novembre, les usagers intéressés par l'achat d'un composteur sont invités à reprendre contact avec le service déchets au numéro vert : **0800.220.574 (appel gratuit)** ou en adressant **un courriel à ambassadeurdechets@hlc.bzh**



25 € le composteur individuel en bois de 300 litres

35 € le composteur individuel en bois de 600 litres

AGRICULTURE



Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt de Bretagne

Le recensement agricole 2020, c'est parti

L'édition 2020 du recensement agricole, organisée par le ministère de l'agriculture et de l'alimentation, débute ce mois-ci. Tous les agriculteurs de Bretagne sont concernés (environ 30 000).

L'édition 2020 du recensement agricole, organisée par le ministère de l'agriculture et de l'alimentation, débute ce mois-ci. Tous les agriculteurs de Bretagne sont concernés (environ 30 000).

D'octobre 2020 à avril 2021, toutes les exploitations de TRÉFLEZ sont concernées par le recensement agricole. Cette opération, organisée tous les 10 ans simultanément dans tous les pays d'Europe, vise à **collecter de façon exhaustive** un nombre très important de données sur l'agriculture et les agriculteurs.

Ces données serviront aussi bien aux chercheurs pour nourrir leurs travaux qu'aux décideurs dans la conduite des politiques agricoles en éclairant l'ensemble des acteurs sur des enjeux importants.

La plus grande partie des exploitants sera invitée par courrier à répondre directement au questionnaire via internet, de manière totalement sécurisée. **7 500 exploitants bretons recevront la visite d'un enquêteur [1]** et seront amenés à répondre, en plus du questionnaire de base, à des questions plus approfondies portant sur certaines thématiques.

Pour réaliser cette opération en Bretagne, le service régional de l'information statistique et économique (Srise) de la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bretagne (Draaf) **mobilise 75 enquêteurs agréés**. Ces enquêteurs sont soumis au secret professionnel.

Les données individuelles restent strictement confidentielles. Elles seront diffusées agrégées dans un but uniquement statistique. Elles ne seront aucun cas utilisées pour des contrôles.

Afin de préparer au mieux le monde agricole à cette importante opération statistique, une campagne d'information est lancée. **Nous vous demandons de bien vouloir y prendre part.** Le succès de l'édition 2020 se construira avec l'aide de tous. Vous pouvez apposer des affichettes, insérer des articles dédiés dans votre bulletin d'information (voir les visuels en [format A5](#) et [format 16/9](#)), sur votre site Internet. Le ministère met à disposition sur son site différents documents à imprimer ou insérer (affiche, flyer, documentation, visuels) : <https://agriculture.gouv.fr/campagne-recensement-agricole-kit-de-communication>.

Les premiers résultats du RA 2020 seront rendus publics à partir de la fin de l'année 2021, sur le site Agreste, afin que tous les acteurs du monde agricole ainsi que le grand public puissent mieux connaître l'agriculture française dans sa diversité (de filière, de territoire, d'organisation, etc).

En attendant, pour suivre l'évolution de l'agriculture sur votre commune, des fiches de cadrage des recensements agricoles 1988, 2000 et 2010 sont disponibles au niveau communal, imprimables ou exportables en format tableur à cette adresse <http://recensement-agricole.agriculture.gouv.fr/>, il suffit de renseigner le nom de la commune.

Le recensement agricole c'est simple et rapide.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site internet de la Draaf Bretagne <http://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/Le-recensement-agricole-2020> ou sur le site national dédié <http://www.recensementagricole2020.fr/>

Retrouvez le dossier de presse régional complet sur le site internet de la Draaf Bretagne : <http://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/Le-recensement-agricole-2020-c-est> (dont cette présente [information officielle sous format PDF](#))

ANNONCES EXTÉRIEURES

ASP – Respecte du Léon

Appel à bénévoles

Accompagnement, Soutien, Présence auprès de grands malades et de leurs familles (domicile, hôpital, EHPAD)

L'association recherche de nouveaux bénévoles pour mener à bien sa mission.

Tél. 06.04.09.57.99 - Courriel : aspduleon@orange.fr - 7, rue Alsace Lorraine LESNEVEN

COLLECTIF HABITAT PLURIEL

Le collectif Habitat Pluriel existe depuis 3 ans et est composé de personnes qui veulent créer un habitat groupé participatif sur la côte Nord Finistère. Nous imaginons un habitat coopératif, écologique, intergénérationnel, en interaction avec les habitants du quartier, de la commune, dans un esprit de partage et de solidarité. Nous sommes déjà 3 foyers.

Pour mener à bien ce processus, nous cherchons nos futurs voisins voisines, des personnes qui sont intéressées par ce type d'habitat et qui ont envie de s'engager dans ce processus avec nous. vous pouvez nous contacter par mail à : habitatpluriel29@gmail.com afin de vous informer.

Le collectif Habitat Pluriel

www.facebook.com/habitatgroupeparticipatifcotedeslegendes

Création d'un habitat groupé participatif dans le Nord Finistère

- Un projet qui respecte l'environnement, et se construit dans une démarche écologique, en interaction avec la nature
- Un projet d'habitat intergénérationnel, regroupant des adultes, des enfants, des parents, des célibataires, des couples... de tous milieux sociaux
- Un projet en interaction avec les habitants du quartier, de la commune... dans un esprit de partage et de solidarité.
- Un projet coopératif à caractère non-spéculatif dont les habitants seraient locataires de leur lieu de vie.



PROGRAMME D'OCTOBRE

23 octobre 14h30 : sécurité habitat. Chez moi, j'y suis en toute sécurité.

Landivisiau Maison de l'Aidant. 10 places sur inscription au 06.27.55.60.64.

27 octobre 14h30 : Cadre de vie : jardin. Cultiver sa santé au jardin.

Plomodiern Maison communale. 20 places sur inscription au 02.98.81.51.29.

Conférences gratuites ouvertes à tous, sur inscription.

Renseignements : vas-y.bzh ou 06.34.84.57.49.

LESNEVEN

L'Accueil de jour (**La Parenthèse**) ouvert du lundi au vendredi est destinée aux **personnes de plus de 60 ans** chez lesquelles un diagnostic d'Alzheimer, ou de troubles apparentés, a été posé. La structure accueille, à la journée, des personnes vivant à leur domicile et habitant dans un périmètre de 15 kms autour de Lesneven, pour la réalisation d'activités.

Les pré-inscriptions se font auprès du bureau des entrées du Centre Hospitalier de Lesneven au 02.98.21.29.00

OFFICE DE TOURISME Communication touristique 2021

L'Office de Tourisme du Léon « **Roscoff, Côte des Sables, Enclos Paroissiaux** » prépare ses actions de communication pour **2021**.

Afin de réactualiser les informations concernant les hébergements touristiques, les restaurants et les équipements de loisirs du territoire, nous invitons, dès à présent, tous les prestataires (non partenaires en 2020) de **Plouescat, Tréfléz, Plounevez-Lochrist et Lanhouarneau** à se faire connaître auprès de l'accueil touristique de Plouescat **avant le 10 novembre 2020** pour la présentation de nos offres de partenariat.

Communication, offres à la carte...plusieurs nouveautés en 2021. Renseignez-vous !

Contact : Accueil Touristique de Plouescat Tél : 02 98 69 62 18
Mail : info-plouescat@roscoff-tourisme.com

NOUS RECRUTONS !

Journée Information Collective
Mardi 3 Novembre 2020

14h/17h

• Contrat en Alternance, Diplôme d'État en Accompagnant Éducatif et Social (DEAES)

Rendez-vous dans notre antenne :

→ CLÉDER

Parc d'activités de Kerhall



Mois sans tabac

Parce qu'1 mois sans fumer, c'est 5 fois + de chances d'arrêter

Le tabac, parlons-en !
Venez échanger et vous informer

Morlaix, mercredi 4 novembre de 14 h 30 à 16 h 30
Centre départemental d'action sociale, 21 rue du Poullfanc

Landivisiau, jeudi 5 novembre de 14 h à 16 h
Centre départemental d'action sociale, 18 place Lyautey

Landivisiau, vendredi 20 novembre de 14 h 30 à 16 h 30
Maison des services au public, 36 rue Georges Clémenceau

Afin de respecter les conditions sanitaires, merci de vous inscrire au 02 98 88 99 90

www.finistere.fr

TABACOLOGIE

Uniquement sur rendez-vous.
Contactez le 0298293907 ou ccas@saintpoldeleon.fr

INFORMATION & SENSIBILISATION
au CCAS
Centre communal d'action sociale (maison des services)
Saint-Pol de Léon

► **Judi 15 octobre**
L'après-midi

► **Mercredi 4 novembre**
Toute la journée

► **Mercredi 18 novembre**
Toute la journée

► **Judi 26 novembre**
Toute la journée



Pour vous protéger et protéger les autres
RESTEZ PRUDENT ET RESPECTER LES GESTES BARRIÈRES

KELEIER

Dépôt des annonces **avant le mercredi midi par mail à keleier.mairietreflez@outlook.fr**

Le keleier est à votre disposition, en Mairie, au bar Ar Menez, au Malibu, à la Supérette et sous le porche de l'église.